

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 4-5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INSTRUCTION

Nouvelle volée d'instructeurs de la PCI



Les nouveaux instructeurs de la protection civile.

PHOTO: OFPP

OFPP. Le 19 mai 2006, Willi Scholl, directeur de l'Office fédéral de la protection de la population, a remis officiellement le diplôme fédéral d'instructeur de la protection civile à 13 candidats. Pour la première fois a été également décerné un certificat destiné au personnel enseignant à temps partiel.

Neuf personnes, dont trois Tessinois, ont suivi leur formation d'instructeur à plein temps en français et quatre autres en allemand, tandis qu'un participant valaisan a suivi celle d'instructeur à temps partiel. Tous ces nouveaux instructeurs sont désormais prêts à enseigner dans les cantons. Willi Scholl, directeur de l'OFPP, leur a remis leurs diplômes lors d'une cérémonie organisée au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. Dans son discours, le directeur a souligné que l'obtention du diplôme était certes le but immédiat de la formation, mais n'autorisait pas à s'endormir sur ses lauriers, car il est indispen-

sable aujourd'hui de se perfectionner constamment.

Organisations partenaires bienvenues

L'instruction destinée au personnel enseignant est organisée en modules et échelonnée sur quatre ans au maximum. Chaque module fait l'objet d'une évaluation et donne droit à un certain nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer System: système européen de transfert de crédits d'études). Avec l'adoption du système de crédits ECTS, cette formation est reconnue sur le marché européen. Grâce au système modulaire, les

participants peuvent à la fois mettre en pratique régulièrement ce qu'ils ont appris auprès de leur employeur (canton, région ou commune) et acquérir de précieuses expériences. Avoir effectué différents stages avec succès est d'ailleurs obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Le cursus menant au diplôme comprend la préparation au certificat 1 de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA). Ce certificat sert de qualification pour avoir accès à la formation en vue de l'obtention du brevet fédéral de formateur d'adultes.

Les divers modules sont ouverts non seulement aux futurs instructeurs de la protection civile mais aussi aux membres des organisations partenaires de la protection de la population (police, services de la santé publique, sapeurs-pompiers, services techniques). Les conditions requises pour accéder aux cours figurent dans les descriptifs des modules et des filières. Les informations concernant les cours se trouvent sur Internet à l'adresse suivante: www.protopop.ch (Services/Cours).

Ont obtenu le diplôme:

GE: Stéphane Navarro, Pascal Siffert; GL: Hanspeter Hertach; NE: Dimitri Frosio (ville de Neuchâtel); SZ: Armin Reichlin; TG: Daniel Patonay; TI: Gianluigi Cadra (Regione delle Tre Valli), Giuseppe Prezzemolo, Marco Quattropiani (Regione del Mendrisiotto); VD: Olivier Gsponer, Julien Henry, Jean-Marc Rudaz (ville de Lausanne); ZH: Markus Wanner.

A obtenu le certificat:

VS: Yves Perruchoud. ☐

USPC

UNION SUISSE POUR LA PROTECTION CIVILE

AD extraordinaire de l'USPC le 18 novembre

JM. L'Assemblée extraordinaire des délégués de l'USPC, convenue lors de l'AD ordinaire, aura lieu le samedi matin 18 novembre 2006, dans la région Olten/Aarau.

L'Assemblée débutera à 9 h 45; un café de bienvenue sera servi dès 9 heures.

Nous espérons pouvoir accueillir un grand nombre de délégués de nos associations cantonales, cette assemblée devant permettre de définir l'orientation future de notre association faîtière. L'invitation écrite à l'AD sera remise aux sections en temps utile.

Union suisse pour la protection civile, case postale 8272, 3001 Berne, téléphone 031 381 65 81, fax 031 382 21 02, e-mail: szsv-uspc@bluewin.ch ☐

Les nouveaux cours ont commencé

OFPP. La nouvelle volée de l'école d'instructeurs a déjà commencé les cours fin avril. Sept participants de langue allemande et trois participants de langue italienne y suivent la formation menant au diplôme. Dix autres personnes, dont huit germanophones et deux francophones ont entrepris soit la formation d'instructeur à temps partiel de la PCI, soit celle conduisant à l'obtention du certificat FSEA niveau 1.